

VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
PROVINCE DE QUÉBEC

SESSION ORDINAIRE
POUR L'ARRONDISSEMENT DE MACNIDER
TENUE LE 7 JUIN 2011

Procès-verbal de la séance régulière pour l'arrondissement de MacNider de la ville de Métis-sur-Mer tenue le mardi 7 juin 2011 à l'école Métis, 468 Beach, Métis-sur-Mer à 19 h 00.
Étaient présents la présidente Mme June Smith, la conseillère Mme Rita D. Turriff et Stéphane Marcheterre secrétaire.

RÉSOLUTION # 11-06-26
OUVERTURE DE LA SEANCE

Il est proposé par la conseillère Mme Rita D. Turriff que la séance de l'arrondissement de MacNider soit ouverte à 7 h 00.

RÉSOLUTION # 11-06-27
ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Mme Lysanne Desrosiers d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance:

1. Ouverture et présences
2. Lecture et l'adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal du 3 mai 2011.
4. Comptes à payer.
5. Ouvrez Varia :
 - 5.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local : résolution
 - 5.2 Ministère des Transports, accidents fréquents sur la route 132 : résolution
 - 5.3 Règlement prévention des incendies – MRC
 - 5.4 Offre de service de l'architecte St-Amant pour bureau municipal
 - 5.5 Présentation des CV pour le poste de coordonnateur en loisir avec St-Donat
 - 5.6 Appui à l'organisation d'activités dans le cadre des journées nationales de la culture
6. Période de question
7. Date de la prochaine séance: mardi, 7 juin 2011, à 19h00 à L'Ecole de Métis
8. Ajournement

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

RÉSOLUTION #11-06-28
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT MACNIDER TENUE LE 3 MAI 2011.

Il est proposé par la conseillère Mme Rita D. Turriff et résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire de l'arrondissement de MacNider tenue le 3 mai 2011, soit approuvé tel que soumis.

4. COMPTES A PAYER

RÉSOLUTION # 11-06-29
COMPTES A PAYER

Il est proposé par la conseillère Mme Rita D. Turriff et résolu que les comptes suivants soient payés :

Postes Canada (juin)	25.97 \$
Secrétaire (mai)	55.00 \$
Minutes de traduction: (mai)	50.00 \$
Ecole Métis-sur-Mer (mai)	25.00 \$
TOTAL	155.97 \$

5. VARIA OUVERT

5.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Une résolution a été adoptée par la ville d'informer le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

5.2 Ministère des Transports, accidents fréquents sur la route 132

Une résolution a été adoptée par la ville de demander au ministère des Transports, considérant qu'il y a un nombre important d'accidents sur la route 132 entre le no civique 24 et le no civique 123, de remplacer les lignes pointillées par des lignes doubles et d'abaisser la vitesse de 90 km/h à 70 km/h.

5.3 Règlement prévention des incendies - MRC

Une nouvelle réglementation sur la prévention des incendies sera en vigueur dans la MRC de la Mitis. Le conseil de Métis-sur-Mer étudie ledit règlement afin de déterminer ce qui s'applique ou non à la Municipalité.

5.4 Offre de services de l'architecte St-Amand pour bureau municipal

Une résolution a été adoptée par la ville d'accepter l'offre de service de l'architecte St-Amand pour l'étude de code, l'ajout d'un escalier d'issue et le réaménagement du niveau 2 de l'édifice municipal de la Ville située au 138, Principale, pour un montant total de 3300.00 \$. Ce montant sera pris à même le surplus accumulé.

5.5 Présentation des CV pour le poste de coordonnateur en loisir avec St-Donat

La Ville de Métis-sur-Mer conjointement avec la Municipalité de St-Donat emploiera un coordonnateur en loisir pour une période de trois ans. Le conseil a reçu à cette date huit CV et la sélection du candidat (e) sera connu d'ici peu.

5.6 Appui à l'organisation d'activités dans le cadre des journées nationales de la culture

Une résolution a été adoptée par la ville à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, de proclamer *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

6. PÉRIODE DE QUESTION

La période de question ouvre à 19h23 et se termine à 19h26

7. DATE DE LA PROCHAINE SESSION

La date de la prochaine séance mardi 5 juillet 2011, à 19h30 à la « Town Hall »

8. AJOURNEMENT :

RÉSOLUTION # 11-06-30 **AJOURNEMENT**

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Mme Rita D. Turriff propose que la séance soit ajournée à 19h35

Approuvé lors de la session tenue :

June Smith, président

Stéphane Marcheterre, secrétaire